

# Rapport d'activité saison 2024 - 2025

## PÊCHE SOUS-MARINE

### RÉCAPITULATIF DU PROJET

DATE DU RAPPORT

23 Novembre 2025

CDN DU

5 Décembre 2025

PRÉPARÉ PAR

Vincent Ravel et Joël Bréchaire

### SYNTHÈSE, INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport d'activités est établi pour la saison 2024-2025, qui a été partagée entre les équipes de Joël Bréchaire (jusqu'à Janvier 2025) et de Vincent Ravel (avec le concours de Joël Bréchaire qui nous a fait l'honneur de rester un Vice-Président particulièrement actif de la CNPSM pour une transition générationnelle en douceur).

Il s'attache en premier lieu dans le cadre du renouvellement complet de la CN PSM et de la transition en cours à présenter notre projet pour l'Olympiade 2024 - 2028 via :

- L'innovation et les progrès de l'Olympiade précédente
- Nos principaux projets et Ambitions pour cette nouvelle Olympiade

Puis dresser un bilan de la saison 2024 - 2025 via nos 5 pôles prioritaires suivants :

- Les Jeunes,
- La Formation,
- Nos activités terrain,
- Le Thon rouge,
- La Défense de la pêche de loisir avec la CM&L (Confédération Mer & Liberté)

Il vient également saluer le travail mené par l'ensemble des équipes bénévoles de la Commission Nationale Pêche Sous Marine, de nos Commissions Régionale et de tous nos bénévoles au sein des clubs et organes déconcentrés que je remercie pour leur engagement infaillible pour le développement de la pêche sous-marine en France.

## Nos principales innovations et progrès lors de l'Olympiade précédente

- **Promotion de la PSM / CN PSM :**
  - Lancement page internet CNPSM sur le site fédéral en février 2023 : [pêche.ffessm.fr](http://pêche.ffessm.fr)
  - Réseaux sociaux :
    - Lancement Compte CNPSM Instagram été 2022 : [passionpsm](#)
    - 685 Followers & 36 vidéos avec de 2 000 à 9 000 vues par vidéo
    - Lancement Groupe Facebook en début d'Olympiade : [PassionPSM](#) avec 1 700 Membres
  - Lancement Newsletter Annuelle CN PSM.
- **Formation :**
  - Refonte et mise à jour des référentiels de formation pratiquants et IE.
  - Mise à jour du référentiel MEF1.
  - Création d'un Référentiel sur la pêche du Thon Rouge et d'un examen en ligne.
  - Digitalisation et mise à disposition de tous les référentiels en ligne.
  - Harmonisation et digitalisation des examens théoriques pratiquants et Thon Rouge en ligne.
  - Refonte de la formation MEF2 : Mise en place de la pédagogie niveau 2.
- **Stages :**
  - Thématisation des stages : Concours cuisine ; Survie ; ...
  - Nouvelles pratiques : support vidéo pour l'apprentissage ; pratique de l'Ikejime ...
  - Diversification des sponsors en fonction des stages.
  - Lancement de stages Jeunes - 18 ans (14 à 17) depuis 2022
- **Divers :**
  - Défense de la pêche de loisir : Participation active au sein de la **Confédération Mer & Liberté** pour la défense de la pêche de loisir et de sa promotion avec 4 autres grandes fédérations de pêche et de nautisme : FFPM ; FFPS ; FNANP ; FFNP
  - Informatique : Mise en place de **Google Workspace** pour toute la CN PSM début 2022
  - Jeunes et scolaires : Intervention de cadres PSM dans le milieu scolaire

## Nos challenges actuels et récurrents à relever sur cette Olympiade

- **Accès aux jeunes :**
  - Difficulté d'accès aux jeunes (- 18) et jeunes adultes (18 - 25 ans) à nos activités et stages
- **Commissions Régionales et Bénévolat :**
  - Étiollement progressif du bénévolat pour renforcer les équipes en place CN & CR.
  - Seules 5 commissions sont actives avec des moyens humains et financiers très restreints, voire inexistant. 3 viennent de changer de Présidents et 3 sont constituées du seul Président.
- **Collège des instructeurs :** Composé d'une vingtaine de membres, il ne fonctionne pas.
- **La communication :** Challenges récurrent pour la fabrication contenu (articles, emails, documents...), peut-être non facilité par l'absence d'outils et de méthodes pertinentes, manque de bénévoles, ciblage destinataires

## NOS PRINCIPAUX PROJETS ET AMBITIONS POUR L'OLYMPIADE 2024 - 2028

- Poursuivre la dynamique en cours vers une pêche vertueuse, éthique, sélective, responsable et respectueuse de l'environnement.
- Renforcer notre contribution en termes d'observations et de remontées aux autorités / associations compétentes.
- Être force de proposition et d'innovations pour mener des actions concrètes pour protéger l'environnement marin et favoriser la pérennité des espèces et du milieu.
- Nous reconnecter avec notre base de pratiquants, de cadres, nos régions et clubs tout en priorisant nos actions envers les jeunes.
- S'ouvrir davantage vers l'extérieur pour initier des collaborations constructives bénéfiques aux usagers du milieu marin
- Revitaliser la formation PSM

### **Rappel : Définition de l'acte de pêche sous-marine**

Toute personne en action de nage et ou d'apnée prélevant un être vivant marin (algues comestibles, crustacés, mollusques, échinodermes, céphalopodes, poissons) que ce soit à la main ou à l'aide d'un équipement selon la réglementation (fouine, épuisette, pole spear, crochet, arbalète) réalise un acte de pêche sous-marine.

A ce titre on estime en France, une population de pêcheur sous-marin entre 150 000 et 200 000 occasionnels et réguliers dont au moins 18 000 au sein de notre fédération.

### **Déclinaison de nos Ambitions à travers nos Priorités et notre Stratégie**

- **Être contributeur et garant de notre discipline après des :**
  - Instances fédérales, Ministères, Confédération Mer & Liberté,
  - Régions, Codep, Clubs, Partenaires, Associations,
  - Professionnels, Partenaires et Sponsors,
  - Licenciés et de l'ensemble des pratiquants.
- **Être garant du cadre réglementaire PSM en étant promoteur d'un prélèvement conscient**
  - Promouvoir et expliquer le repos biologique des espèces,
  - Promouvoir la maille éthique,
  - Valoriser la qualité de l'acte de capture et de la pratique versus quantité
  - Valoriser la quête du bien-être, de l'acte sportif et de la santé versus la chimère du « record » néfaste et source d'accident
- **Repenser notre Formation en optimisant l'ensemble du processus :**
  - Améliorer, innover et valoriser chaque niveau d'aptitude.
    - Redonner leur lettre de noblesse aux premiers niveaux de pratique : PSM 1 à 3
    - Mettre à jour les référentiels existants et créer les manquants.
    - Focus sur la formation du second degré et le recyclage de nos MEF2.
    - Accentuer les dispositifs de recyclage cadres avec enseignements spécifiques
  - Support et PI PSM : Digitalisation, Harmonisation, Diffusion ciblée, Partage par niveau
  - Promotion et Facilitation de l'accès aux formations et au passage de diplômes
- **Développer et promouvoir la PSM avec un focus « Jeunes » (-18 ans & 18-25 ans)**
- **Organiser et Accompagner de grands projets nationaux éthiques :**
  - Campagnes de collecte de déchets sous-marins,
  - Projet d'ensemencement (Saint-Jacques, Homards, Coquille Saint-Jacques, Poulpes...)
- **Développer la CN PSM et les CR PSM**
  - CN : Rajeunir les membres, Recruter nouveaux rôles, Doubler la taille de l'équipe
  - CR : Revitaliser nos régions, Relancer les régions sans commissions

## Nos Priorités et Projets pour appliquer notre Stratégie sur cette Olympiade

### ● **Formation**

- Mise en application sur le terrain des nouveaux référentiels PSM :
  - En particulier la pédagogie du second degré en recyclant l'ensemble de nos MEF2 à base de visioconférence, support centralisé et d'accessibilité à la base documentaire de la CN
  - MAJ référentiel Thon rouge : V2 en cours d'élaboration pour 2026
- Nouvel examen en ligne « Thon Rouge » dès sortie de la V2 du référentiel : Juin 2026
- Accroître le passage de diplômes en étant facilitateur :
  - par l'harmonisation nationale des supports de formation et des examens
  - par l'accessibilité centralisée des supports de formation et des examens
  - la possibilité de formation asynchrone via l'accessibilité en ligne de l'ensemble des connaissances théoriques PSM
  - par la digitalisation et l'automatisation du passage et des résultats de l'ensemble des épreuves théoriques :
    - Inscription et examen en ligne,
    - Calcul des résultats,
    - Communication des résultats auprès de l'élève et de son tuteur,
    - Finalisation locale par l'examen pratique : Process déjà disponible pour les PSM 1, 2 et 3 ainsi que pour l'homologation Thon Rouge
- Création d'une grande base de données partagée en ligne "Entraînements PSM - Piscine, fosse et mer" :
  - Création du socle documentaire « Entrainement PSM »
  - Apport de "fiches types et thématiques" selon l'objectif de pratique
- Constitution d'une bibliothèque de données destinée à l'ensemble de nos cadres PSM avec notamment l'élaboration d'une carte mentale interactive pour le 1er et 2ème degré.

### ● **Focus « Jeunes » : -18 ans et 18-25 ans**

Identifier et assigner un membre permanent CN PSM avec pour unique objet et priorité « les jeunes » et qui sera responsable du développement et industrialisation de l'ensemble de nos initiatives pour cette cible spécifique :

- Création d'une "Team Jeunes FFESSM PSM" avec une figure de proue
  - Un représentant par région
  - Ligne de vêtements / goodies dédiés pour identification
  - Définir et développer les supports et contenus de communication spécifique : Instagram / TikTok / YouTube...
  - Identifier un partenaire / sponsor dédié
- Maintenir et étendre l'initiative « stages PSM – 18 ans » qui a débuté il y 3 ans à raison d'1 stage annuel : Nous visons à l'issue de l'Olympiade 1 stage « jeunes » annuel par région active.
- Développer et industrialiser nos interventions en milieu scolaire auprès des classes primaires et secondaires :
  - Établissement et partage d'un support interactif de communication unifié et adapté à chaque catégorie d'élèves à base de :
    - Présentation de la FFESSM et de la pêche de loisir
    - Réglementation, Sécurité et éthique de la pêche
    - Présentation matérielle / équipement PSM
    - Présentation d'un poisson spécifique pour allier connaissances scientifiques et mathématiques, français, histoire ...
    - Jeu interactif : Diaporama de reconnaissance des espèces
    - Introduction aux initiations à la ½ journée
    - Distribution d'une BD éducative sur la protection du milieu marin

- Solliciter les mairies et associations "jeunes" pour proposer des initiations PSM locales :
  - Initiation ½ journée à la palme pour les premiers contacts
  - Initiation à la journée à la palme incluant session d'enseignement
  - Initiation à la journée en bateau

### ● Sécurité et Prévention :

Identifier et assignation d'un duo membre permanent CN PSM avec pour objet et priorité « la sécurité et la prévention » dans la pratique PSM

Responsable nommé : Lionel Copreau / Pompier professionnel / MEF1 et Anteor

Médecin : Un profil est déjà ciblé pour rejoindre Lionel

- Promouvoir la sécurité en PSM :
  - Promouvoir l'organisation de RIFA PSM en mer
  - Pousser au recyclage régulier RIFA PSM
  - Promouvoir les « best practices » en matière de sécurité lors des stages
    - Prévention avant une sortie
    - Dans la pratique : du bord, sur le bateau, dans l'eau
    - Principe de Communication sur et sous l'eau
    - Armement sécuritaire du bateau
    - POS
    - Réflexes et pratique en cas d'accident
- Innover en matière d'équipements de sécurité :
  - Collaboration avec les équipementiers pour optimiser la sécurité et proposer des innovations : gilets, couteaux pratiques qui ne s'oxydent pas, visibilité dans l'eau, sur-bonnets fluo pour cagoules, autocollants palmes, plombs de couleur...

### ● Partenariats :

Comment étendre et diversifier nos partenariats et fonctionner plus pour des bénéfices réciproques ? Nos partenaires sont à ce stade les équipementiers de PSM comme Salvimar, C4, Décathlon, Beuchat, Epsealon, Cressi... et se limitent à l'obtention de quelques goodies lors des stages (bouées gonflables, casquettes, tee-shirts, porte-clefs ...) et parfois quelques démonstrations / présentations d'équipements pendant les stages.

Notre objectif d'Olympiade est d'identifier, d'étendre et diversifier nos partenariats et tirer plus de valeurs pour nos pratiquants et notre discipline.

Quels partenariats pouvons-nous envisager et pour quels objectifs ?

- Les professionnels accrédités / certifiés de prestations de services en PSM : Ils peuvent et doivent constituer un excellent relais pour la formation des pratiquants et les passages de niveaux PSM 1, 2 & 3 mais aussi RIFA PSM
  - CPES
  - Clubs Pro FFESSM
- les points de ventes d'articles de PSM : Ils constituent une excellente opportunité en terme de communication et de visibilité pour la FFESSM
  - Les grandes chaînes de sport : Décathlons, Go-Sport
  - Les détaillants indépendants d'articles de PSM
- Les autres organisations tournées vers la PSM et la pêche de loisir :
  - Confédération CM&L : Joël Bréchaire assigné et représentant pour la CN
  - autres types d'associations : Autres Fédérations, les Mordus, les groupes FB...
  - les influenceurs PSM
- Les autres commissions fédérales : Apnée, TSC, Biologie et Photos-Vidéos. Nous avons beaucoup d'idées de collaborations possibles mutuellement bénéfiques et cela nécessitera probablement beaucoup d'échanges.

- **Stage Nationaux et activités d'initiations PSM :**

Nous souhaitons transférer les compétences d'organisation et de réalisation des stages nationaux PSM à nos régions actives (comme nous le faisons en partie avec le CIBPL et l>IDF) et épauler toute structure en capacité de les réaliser. L'idée principale bien entendu reste la démultiplication de l'offre fédérale de stages et la diffusion large du savoir-faire qui est aujourd'hui concentré sur 4 ou 5 cadres.

- Délégation des stages PSM aux régions / Codep / Club :
  - Contribution financière CN PSM selon thématique en phase avec objectifs de l'Olympiade.
  - Contribution CN PSM logistique, organisation, partenariats, goodies, cadres, bateaux, encadrements ...
- Maintien d'un stage « jeune -18 » organisé par la CN PSM
- Ciblage de stages "jeunes adultes" (18/24 ans).
- CN pour le pilote local d'initiation à la PSM par ½ journées, journée, à la palmes depuis le bord ou depuis un bateau pour les 14 - 18 ans

- **Communication :**

Assurément un des postes où nous avons énormément de progrès à faire. Nous avons le savoir-faire mais nous pêchons énormément sur le faire-savoir. La priorité est d'identifier une ressource dont le rôle serait dédié à cette action à travers :

- La production et distribution d'une newsletter CN PSM trimestrielle
- Produire et partager au moins 2 articles par an via subqua (sur 6 parutions annuelles)
- Valoriser la vie de nos clubs dont certains sont très actifs pour démultiplier les succès
- Optimiser et moderniser nos outils de communication pour atteindre nos cibles
- Tirer parti de nos partenariats
- Proposer des produits logotisés de qualité à vendre (licenciés) et à co-financer pour les bénévoles actifs en CN et CR
- Permettre à tout à chacun de contacter facilement le "bon" représentant National, Régional, Club pour répondre à toute question de manière pertinente.
- Créer un nouveau logo PSM moderne : en cours prévu pour Mars 2025

- **Projets nationaux / Éthiques et éco-responsables :**

Nous voudrions vraiment réaliser de bout en bout un projet de réensemencement (Homards, Coquilles, Poulpes, autres...) avec les partenaires adéquats pour d'une part préserver la ressource et d'autre part démontrer au grand public une image positive auprès des non pratiquants et susciter de la fierté / d'adhésion auprès des pratiquants PSM.

Nous allons nommer un responsable pour l'Olympiade pour ce projet pluri-annuel.

Nous avons déjà fait travailler plusieurs MEF2 ces 2 dernières années dans le cadre de leur mémoire sur ce sujet d'ensemencement.

## BILAN DE LA COMMISSION DU 01 SEPTEMBRE 2024 AU 30 AOÛT 2025

### 1 - Les Jeunes

#### • **Interventions régulières en écoles primaires :**

Nous avons initié cette démarche à titre de pilote avec une consultante investie dans le milieu scolaire (entre autre) Nathalie Delliou d'Esprit Nature qui intervient sur les communes littorales du sud Bretagne. Ses domaines d'intervention sont la découverte de l'environnement marin et les études naturalistes. Ensemble nous intervenons dans quelques classes pour présenter la pêche sous-marine, la FFESSM, le milieu marin et ses habitants, sa protection, la réglementation, et interagir sous forme de jeux à partir de vidéos sous-marines et diaporama. A cette occasion nous distribuons aux élèves une **BD "Poulpy contre les déchets"** éditée en collaboration avec l'association "les Mordus" cf en annexes.

Nous souhaitons tirer parti de ces premières expériences pour démultiplier sur cette Olympiade nos interventions auprès de chaque région PSM en capacité de délivrer ces interventions avec un contenu commun et adapté à chaque niveau scolaire (PPT, BD, Diaporama,...)



- **Stages jeune - 18 ans à Dinard en Septembre 2024** : 10 participants de 14 à 16 ans

Ce stage a permis à 10 jeunes de s'initier à la psm avec une arbalète pour les + 16 ans et à la main pour les autres.

Mais pas seulement, ce stage avait pour objectif d'appréhender le milieu marin, se familiariser avec l'équipement adapté, une première pour certains, mais aussi de réaliser pour la plupart leur première capture et de leur apprendre à valoriser leur prise : de l'ikejime jusqu'à l'assiette avec apprentissage du filetage, de la fumaison à chaud et de la dégustation.

Ce stage a permis de doter les participants en petits matériels et de faire gagner pour 3 d'entre eux, selon des modalités de participation et d'implication dans les cours : une paire de palmes, un masque ...



## 2 - La Formation et Activités terrain

### 2.1 - Formations cadres :

→ 26 & 27 Octobre 2024 : Examen final MEF2 à Dinard : 4 candidats reçus

4 candidats se sont présentés à l'examen et on été reçu :

- Pascal Vignais
- Grégoire Ledda
- Farid Gouri
- Lionel Copreau

→ Ont été formés également 35 IEC et MEF 1 durant l'année écoulée.

→ 25 au 27 Juillet 2025 : Stage recyclage cadres à Quiberon : 12 participants



→ Juin 2025 Examen IEC PSM à Dinard



→ Juin 2025 examen MEF1 PSM à Dinard



## 2.1 - Formations pratiquants : en collaboration et support auprès de nos CR PSM

→ Mai 2025 Stage d'initiation à la PSM - Moëlan - 20 stagiaires - 10 cadres sur 3 journées.



→ Juillet 2025 Stage de survie aux Glénans



→ 6 Stages décentralisés en OCCITANIE ont également rassemblés au total plus de 40 stagiaires encadrés par 20 moniteurs.



### **3 - La Défense de la pêche de Loisir avec la CM&L**

En 2024 - 2025, la CNPSM s'est fortement impliquée au sein de la Confédération Mer et Liberté (CML) qui a été fortement mobilisée au sein du Groupe de Travail CNML « pêche de loisir maritime ». L'année a été marquée par la défense active des intérêts des pêcheurs de loisir, la participation à des débats stratégiques et l'obtention d'avancées concrètes pour la préservation des ressources marines et la régulation de la pêche récréative.

- **Participation active au GT CNML / Groupe de Travail du Conseil de la Mer et des Littoraux**

La CNPSM via la CM&L a été présente à toutes les réunions du groupe de travail, défendant une approche équilibrée et pragmatique. Parmi les moments clés :

- ❖ Position sur l'enregistrement des pêcheurs et la déclaration des captures, avec une approche progressive.
- ❖ Clarification sur la modification de l'article R921-84 et la définition d'un plafond de consommation familiale.
- ❖ Rejet de la licence obligatoire pour la pêche sous-marine.
- ❖ **Septembre 2024** : Validation d'avis, discussions sur la modernisation des sanctions et la gestion du lieu jaune.
- ❖ **Décembre 2024** : Dialogue renforcé avec la Fédération Nationale de Pêche Française.

- **Enregistrement des pêcheurs : pédagogie et progressivité**

La CM&L a défendu un enregistrement progressif et pédagogique, accompagné d'une charte de bonne conduite. L'enregistrement ciblera d'abord les pêcheurs du bord, embarqués et sous-marins, avant d'être étendu. L'outil numérique RECFishing sera utilisé, avec des garanties RGPD et une démarche d'information claire.

- **Opposition au permis harpon**

La CM&L s'est opposée à la création d'un permis obligatoire pour la pêche sous-marine, jugeant la mesure disproportionnée. L'enregistrement prévu en 2026 est jugé suffisant pour répondre aux enjeux de sécurité.

- **Plafond de consommation familiale**

La CM&L a rejeté l'idée d'un plafond global de consommation, préférant des mesures ciblées et proportionnées. La définition d'un plafond a été reportée, faute de consensus.

- **Modification de l'article R921-84**

La CM&L a soutenu la modification de cet article pour mieux articuler droit européen et droit français, et garantir la consultation des pêcheurs de loisir sur les mesures les concernant. La modification a été soumise à enquête publique.

- **Modernisation des sanctions**

La CM&L a soutenu la création d'un timbre-amende forfaitaire pour les infractions mineures, afin de simplifier les procédures et rendre les contrôles plus efficaces. Elle a aussi plaidé pour des sanctions éducatives et une meilleure coordination entre ministères.

- **Gestion du lieu jaune**

La CM&L a obtenu l'harmonisation de la taille minimale de capture (42 cm en zone 7), et l'interdiction du pêcher-relâcher pour cette espèce, afin de préserver la ressource.

- **Concertation sur les TAC et quotas**

La CM&L a défendu les pêcheurs de loisir contre de nouvelles contraintes européennes sur le bar, le lieu jaune et le maquereau. Elle a aussi dénoncé la gestion du quota thon, demandant un suivi plus progressif et une meilleure utilisation des quotas.

- **Propositions et initiatives**

La CM&L a proposé une charte de bonne conduite et le développement d'une plateforme nationale d'enregistrement, intégrant des outils pédagogiques. Elle insiste sur l'importance du dialogue avec la pêche professionnelle.

## Perspectives 2025/2026 CM&L

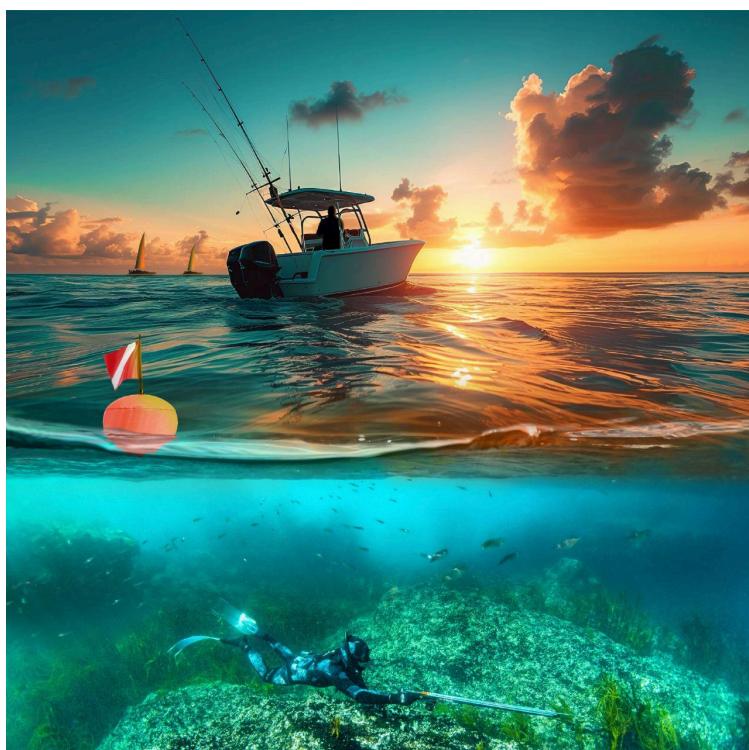
Les priorités pour les années à venir sont :Mise en œuvre de l'enregistrement des pêcheurs en 2026, avec une forte dimension pédagogique.

- Poursuite du dialogue avec les professionnels et les parties prenantes.
- Participation active aux réunions du GT CNML.
- Vigilance sur les négociations européennes concernant les quotas.

La CM&L souhaite renforcer la concertation, notamment au niveau local, et harmoniser les pratiques pour une gestion durable et acceptée de la pêche de loisir.

## Conclusion

2024 - 2025 a été une année de mobilisation et d'avancées majeures pour la CM&L et pour la CNPSM.. L'engagement se poursuivra en 2026 pour défendre les intérêts des pêcheurs de loisir et promouvoir une régulation adaptée et équilibrée.



*Défense de la plaisance, des pêches  
en mer, récréatives et sportives*



#### **4 - Représentation / Festival Nationale de la pêche à Nantes du 23 au 25 Mai 2025**

La première édition du **Festival National de la Pêche** à Nantes a été un très grand **succès populaire** qui a permis à la CN PSM / FFESSM dans le cadre de la CM&L de promouvoir la pêche sous-marine auprès des milliers de visiteurs présents.



Voici les points clés du bilan de cet événement, qui s'est déroulé au Parc des Expositions de la Beaujoire :

- **Fréquentation** : L'événement a attiré plus de **10 000 visiteurs** sur les trois jours.
- **Exposants** : Plus de **150 exposants** et les plus grandes marques étaient présents, sur 11 000 m<sup>2</sup> d'exposition et d'animations (intérieures et extérieures).
- **Ambiance** : L'ensemble des participants (professionnels, passionnés, institutions) a salué une **ambiance conviviale** et un grand intérêt du public, notamment des jeunes.



- Activités et temps forts pour la FFESSM et la CM&L :
  - AG de la CM&L



- Intéractions nombreuses avec les institutionnels : DGAMPA, Député ...
- Des réunions de concertations quotidiennes avec les 5 fédérations qui constituent la CM&L pour renforcer nos liens et établir notre stratégie pour la défense de la pêche de loisir.
- **6 représentants de la CN PSM** se sont relayés en permanence sur le stand FFESSM pour accueillir, échanger et promouvoir la PSM auprès de très nombreux élèves de primaires, adolescents et adultes passionnés.
- **Une tombola FFESSM** à permis pendant les 3 jours de recueillir quelques centaines d'adresses emails de passionnés de pêche et de faire gagner des lots fournis par quelques sponsors. Cette loterie a drivé énormément d'échanges tout au long des 3 jours et nous a permis de valoriser :
  - **Notre Expertise en Pêche Sous-Marine** : Gestion de la pratique et expertise spécifique pour mettre en lumière la pêche sous-marine en tant qu'activité subaquatique toute aussi passionnante que sportive et à la portée de toutes et tous et de tout âge.
  - **Sensibilisation à la Réglementation** : La CN PSM a joué un rôle crucial dans l'information des pêcheurs sur les réglementations spécifiques, comme les règles de capture du bar et du lieu jaune en 2025, insistant sur l'importance du respect des quotas et des périodes d'interdiction pour la préservation des ressources marines.
  - **Visibilité et Engagement** : La participation de la FFESSM, aux côtés d'autres acteurs majeurs en particulier les 4 autres Fédérations de la CM&L, a renforcé la légitimité et la diversité du festival, couvrant à la fois la pêche de loisir classique et les disciplines subaquatiques.

En somme, la FFESSM a apporté une contribution précieuse en représentant la communauté de la pêche sous-marine, en promouvant des pratiques responsables et en informant les passionnés sur la réglementation en vigueur, s'intégrant parfaitement dans la thématique polyvalente du salon. Ce succès a d'ores et déjà ouvert la voie à une **deuxième édition**, prévue du 17 au 19 avril 2026.

## 5 - Le Thon Rouge

Cette pêche très spécifique attire toujours autant les convoitises et a nécessité de renforcer notre organisation ainsi que le règlement interne CN PSM. Ce sujet / action est particulièrement chronophage :

- de part la complexité de son règlement national qui évolue chaque année
- de part la convoitise qu'elle suscite
- de part notre volonté d'anticiper au maximum tous les risques associés avec un volet formation qui évolue chaque année
- de part notre volonté d'ouvrir à tous (sous réserve d'éligibilité ci-dessous) cette aventure
- de part le suivi quotidien nécessaire dès l'ouverture de la saison jusqu'au dernier jour et après sur le rendu des bagues non fermées
- la coordination et négociation nécessaire avec la CM&L et la DGAMPA

Ainsi nous avons constitué une équipe dédiée "Thon Rouge" : [thonrouge@psm-fessm.fr](mailto:thonrouge@psm-fessm.fr) de 4 personnes au sein de la CN PSM pour couvrir tous les aspects spécifiques logistiques, techniques et réglementaires de cette pêche qui nécessite un suivi quotidien des captures et des quotas alignés avec la CM&L.

Par ailleurs, nous avons mis en place en 2023 (toujours active à ce jour) une équipe projet d'experts (8 pêcheurs sous-marin licenciés dont un chef de projet) en la matière afin de produire un document référence disponible en ligne sur notre site web associé à un examen en ligne qui doit être complété avec succès pour pouvoir prétendre à obtenir un droit de pêche fédéral.

Notre équipe travaille actuellement sur une version V2 de ce référentiel et de l'examen associé pour la saison 2026.

Nous cherchons sans cesse à améliorer notre gestion, le règlement et la communication pour :

- permettre au plus grand nombre de licenciés intéressés de pratiquer cette pêche
- privilégier les bénévoles actifs au sein de leur région et club
- éviter tout accident sur cette pratique à haut risque : aucun incident déclaré sur la saison 2024 - 2025
- rester conforme à la réglementation nationale et à la consommation des quotas alloués
- travailler de concert avec la CM&L auprès des institutions et en particulier la DGAMPA pour préserver le droit à cette pêche.

Pour être éligible à l'utilisation d'une bague via son club, (et en complément des critères nécessaires à la demande d'autorisation voir dans le règlement ci-joint) il faut aujourd'hui :

- être titulaire au minimum du PSM 3
- avoir lu et compris le référentiel Thon Rouge 2025 disponible en ligne
- réussir l'examen disponible en ligne "pêche du Thon Rouge en PSM".

La saison 2024 - 2025 du Thon rouge s'est parfaitement déroulée et a permis à chacun des postulants (un peu plus de 200 candidatures) d'avoir la possibilité d'aller tenter de pêcher en équipe ce fabuleux prédateur qui peut atteindre parfois plusieurs centaines de kilos.

## **Conclusion et remerciements**

Cette année a été résolument tournée vers l'avenir avec une transition en douceur vers une nouvelle équipe au sein de notre commission nationale PSM tout en conservant une partie de l'équipe précédente pour allier expérience et innovation au bénéfice de la pêche sous-marine et de ses nombreux pratiquants.

Je remercie particulièrement toute l'équipe de la commission nationale, les présidents de commissions régionales et leurs équipes, les présidents de clubs et leurs moniteurs qui œuvrent avec conviction et force pour le développement notre passion commune. Un grand merci également à tous ceux qui œuvrent au sein de nos équipes projets et sur le terrain quotidiennement, que ce soit au sein des clubs et pour l'ensemble de nos formations et stages.

Enfin je ne saurais conclure sans souligner l'accompagnement compréhensif de l'ensemble du personnel fédéral toujours à l'écoute et disponible en toute circonstance et qui nous apporte une aide précieuse dans cette phase transitoire de la CN PSM où nous devons nous approprier les différents processus fédéraux.

## **Un grand merci à tous !**

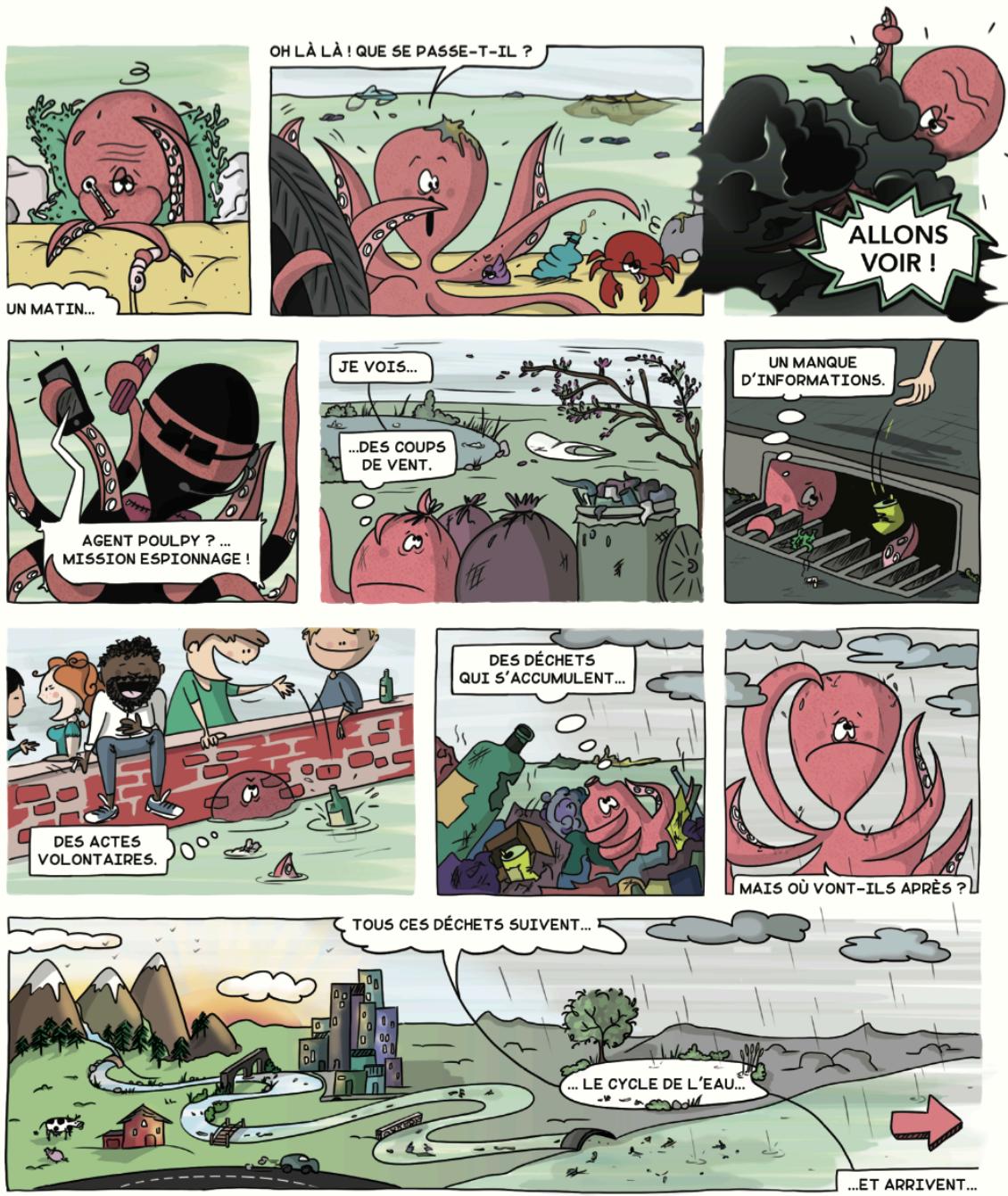
Le président de la commission nationale de la pêche sous-marine

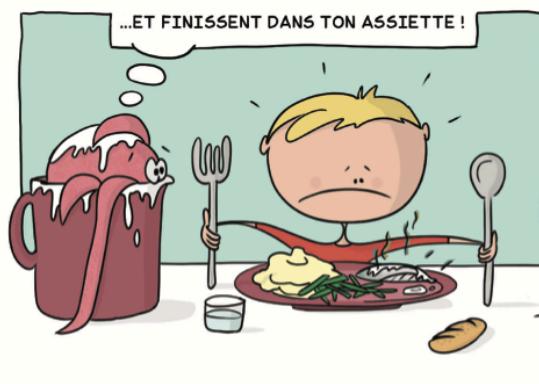
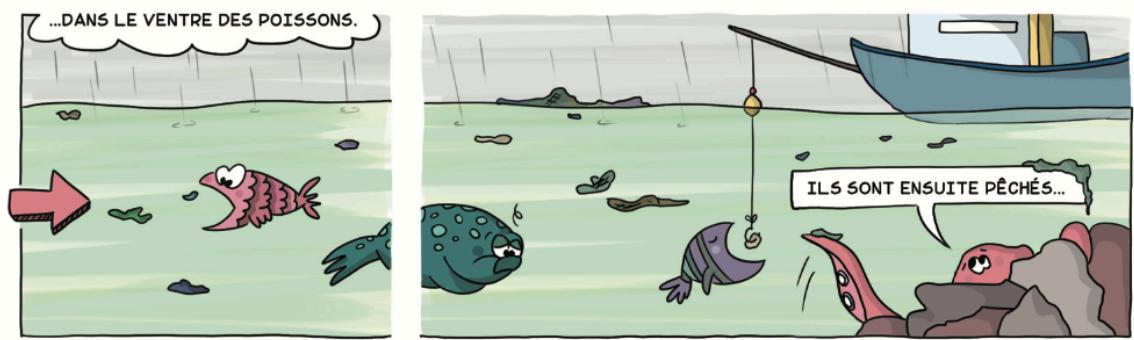
Vincent RAVEL et toute l'équipe CN PSM



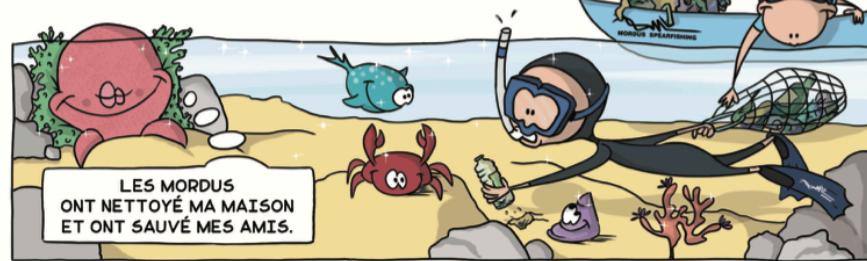
## POULPY CONTRE LES DÉCHETS

Un matin, Pouppy se réveille malade. Autour de lui, les déchets sont partout !  
Mais d'où viennent-ils ? Pars avec lui en mission et aide-le à les éliminer.





QUELQUES JOURS PLUS TARD...



©Mordus Spearfishing - 2022 - Conception : [www.mathildebourdon.fr](http://www.mathildebourdon.fr). Ne pas jeter sur la voie publique.

MERCI À TOUS CEUX QUI SOUTIENNENT L'ASSOCIATION MORDUS SPEARFISHING

